



Ollainville

DELIBERATION
N° CM 23/017/2023

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

- Séance du 28 mars 2023 -

Nombre de Conseillers
Municipaux en exercice :
27

Présents et représentés :
26

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-huit mars à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués le 22 mars, se sont réunis en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Michel GIRAUDEAU, Maire, à la Mairie, salle du Conseil.

PRÉSENTS : M. Jean-Michel GIRAUDEAU, Maire,
M. Olivier MALECAMP, Mme Muriel CHEVRON, M. Régis CARPENTIER, Mme Marie-Hélène CHAPDELAINE, M. Nicolas FOUQUE, M. Thierry FAVOCCIA, Mme Marie-Christine HARISLUR, Adjoint au Maire,
M. Pierre PAREUX, Mme France NOIROT, Mme Isabelle BOTIN, Mme Marie-France DELANZY, M. Didier BONNIER, M. Patrick BONNEMYE, M. Michel BURILLO, M. Thierry DELCUPE, Mme Sophie Anne PÉAN, Mme Christine ROUSSET, Mme Véronique MAFFÉO, M. Nicolas PIOT, M. Ludovic GOURDY, M. Philippe CHERY, M. Julien BOUILLON, M. Philippe JOLY, M. Laurent MEUNIER, Conseillers Municipaux.

ABSENTE EXCUSÉE : Mme Sylvie MARCHAND qui donne procuration à M. Philippe JOLY

ABSENTE : Mme Adeline CLOGENSON,

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Nicolas PIOT

• **Décisions du Maire prises en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du C.G.C.T depuis le 12 janvier 2023**

Monsieur Jean-Michel GIRAUDEAU, Maire, rappelle au Conseil Municipal, que par délibération n° CM02/033/2020 du 9 juin 2020, le Conseil Municipal lui a délégué, pour la durée de son mandat, les pouvoirs lui permettant de régler les affaires énumérées aux articles L 2122.22 et L2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Depuis le 12 janvier 2023, les décisions suivantes ont été prises :

N° décision	Date	Société	Libellé	Montant
02/2023	19/01/2023	Cofraneth LFC	Signature d'un contrat de nettoyage des vitres – Société Cofraneth LFC – Année 2023	4 374.38 € TTC / an
03/2023	19/01/2023	La Francilienne de Télésurveillance	Signature d'un contrat de télésurveillance – Société LFT – Groupe BARKENE (La Francilienne de Télésurveillance) – Année 2023	446.40 € TTC / an
04/2023	30/01/2023	-	Régie Mixte Mairie – Modification des comptes de dépenses suite au passage à la M57	-

05/2023	30/01/2023	-	Régie Accueil de loisirs – Mise à jour des comptes de dépenses suite au passage à la M57	-
06/2023	02/02/2023	Entreprise MATHIS	Pôle sportif – Lot n°2 Bâtiment – Avenant n°2	7 221.60 € TTC
07/2023	07/02/2023	Association « Impact Défense Training »	Signature d'un bon de commande pour une formation 1 ^{ère} FE BTPI pour un agent de la police municipale / Association « Impact Défense Training » / Le 17/02/2023	90 € TTC
08/2023	08/02/2023	ESAT « Les Ateliers du Vieux Châtres »	Signature d'une revalorisation de contrat pour l'entretien des Espaces Verts de la Commune avec l'E.S.A.T - Année 2023	22 950,00 € TTC
09/2023	14/02/2023	Société KOESIO Centre Est (ex ESUS)	Signature d'un contrat de location de photocopieurs et maintenance annulant et remplaçant les contrats initiaux – Société KOESIO (ex ESUS) – Années 2023 à 2028	5935.20 € TTC par trimestre
10/2023	14/02/2023	Association « La Commanderie d'Arville »	Signature d'une convention d'utilisation d'un centre d'hébergement Association Commanderie d'Arville (41) – Séjour été ALSH 2023	5 799 € TTC
11/2023	17/02/2023	Société RSW.net SAS	Signature d'un contrat d'abonnement de services / Système « optimiseur d'énergie » / Société RSW.net SAS / Cuisine centrale	1 100 € HT / an
12/2023	20/02/2023	Société « AQUARELLE »	Contrat d'entretien/maintenance multimarques des aires de jeux collectives pour l'année 2023	3 264€ TTC
13/2023	13/03/2023	SFR Business	Signature d'un bon de commande pour la migration de 2 forfaits de lignes mobiles et le renouvellement des portables associés - « Direction ALSH » – SFR Business	Forfaits : 84 € TTC / mois Portables : 309.60 € TTC
14/2023	13/03/2023	SFR Business	Signature d'un bon de commande pour l'ouverture d'une ligne mobile avec forfait et l'achat d'un portable associé – « Référent périscolaire » – SFR Business	Forfait : 26.40 € / mois Portable : 106.80 €
15/2023	02/03/2023	Vorgers & Associés SARL	Signature d'un contrat de cession de spectacle / Déambulation du 28/05/2023 / Pentecôte Folie's / Vorgers & Associés SARL	1 686.94 € TTC

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- **Prend acte** de ces décisions.

Le 30 mars 2023
Jean-Michel GIRAUDEAU, Maire


